

Votants : 85  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 janvier 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 janvier 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 janvier 2015

### ASSAINISSEMENT – INDEMNITE DE NUISANCE POUR DEVERSEMENT D'EAUX PLUVIALES EN CAS DE FORTE PLUVIOMETRIE

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGÉ, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Rabah LAICHOIR à Brigitte COMPETISSA, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Michel PAILLEY à Marie-Chantal GARENNE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

#### Titulaires absents excusés :

Dany BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JANVIER 2015**

### **ASSAINISSEMENT – INDEMNITE DE NUISANCE POUR DEVERSEMENT D'EAUX PLUVIALES EN CAS DE FORTE PLUVIOMETRIE**

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Avant le transfert de la compétence eaux pluviales à la Communauté d'Agglomération du Niortais, la commune de Beauvoir-sur-Niort avait adopté le 4 février 2010, une délibération prévoyant de verser une indemnité à M. Pierre SARRAZIN en sa qualité d'exploitant de la parcelle cadastrée section 097 AC n°2 à hauteur de 150 € annuel sur une période de 5 années. Cette indemnité vise à prendre en compte les nuisances liées au déversement sur la parcelle précitée des eaux pluviales en cas de forte pluviométrie.

Il est proposé de reconduire cette indemnité à compter de 2015 pour une durée de 5 ans. Son montant est de 150 € en 2015 et sera indexé sur l'indice national des fermages selon la formule suivante :

$$P_n = P_0 \times \frac{I_n}{I_0}$$

$P_n$  = montant de l'indemnité de l'année n

$P_0$  = montant de l'indemnité de référence

$I_n$  = indice des fermages de l'année n

$I_0$  = indice des fermages de l'année de référence

L'année de référence est 2015.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le principe du versement à M. Pierre SARRAZIN d'une indemnité annuelle de nuisance pour déversement d'eaux pluviales sur la parcelle cadastrée 097 AC n°2.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Joël MISBERT**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150126-C27-01-2015-DE  
Date de télétransmission : 29/01/2015  
Date de réception préfecture : 29/01/2015